



LA BROCANTE DE VERNY

Le premier week-end d'octobre, la fête du village a été rythmée par son animation phare qu'est la brocante. Comme chaque année depuis 16 ans, c'est un événement majeur de la vie de notre commune. Début 2000, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Verny, en accord avec la municipalité et les forains, a décidé d'organiser une brocante afin d'animer la fête du village. D'année en année, ils vont inscrire dans notre territoire cette manifestation pérenne et reconnue. Un important travail est réalisé pour accueillir environ 300 exposants occupant 1 700 mètres linéaires de voirie, et plus de 4 000 visiteurs. L'amicale, aujourd'hui bien rodée, procède en premier lieu à la définition des tâches de chaque amicaliste participant à l'organisation. Dès la fin du printemps, la publicité débute ; certains distribuent des tracts dans les brocantes, d'autres inscrivent la manifestation sur des sites internet spécialisés. En août, les premières inscriptions sont enregistrées et le placement des exposants est réalisé sur un périmètre défini avec la municipalité. Les amicalistes rendent visite à l'ensemble des riverains pour les informer et leur proposer de réserver le stand devant leur porte. A J-1, ils procèdent au marquage des emplacements, préparent la signalisation des différentes entrées qui permet une plus grande fluidité lors de l'arrivée des exposants. Dès 5h du matin, les exposants arrivent et parfois même les premiers visiteurs avec leur lampe de poche à l'affût d'un objet d'exception. Pour accueillir convenablement l'ensemble des participants, il est nécessaire de mettre en place des espaces restauration et buvette ; l'un à l'école, l'autre à proximité du CSC Faber.

Nouveauté de cette 16^e édition, l'amicale des Sapeurs-Pompiers a proposé à d'autres associations de prendre en charge la partie restauration et buvette. Lors du rendez-vous annuel des associations avec la municipalité, les Archers du Vernois, le Football Club Verny-Louvigny et la Pétanque Vernoise ont décidé de relever le challenge. Autre nouveauté, pour sa deuxième année d'existence le marché communal a été intégré à la brocante, afin de créer une synergie profitable aux deux.

Au départ des exposants, chaque bénévole s'affaire. Dans les stands buvette et restauration on range, on nettoie les outils, les locaux ; dans les rues, les pompiers ramassent les déchets laissés par certains exposants indécents avec le véhicule de la commune. Si bien que deux heures plus tard, Verny a retrouvé sa physionomie de bourg paisible après le passage de cette foule éphémère.

La municipalité félicite et remercie les quatre associations (Amicale des Sapeurs-Pompiers, Archers du Vernois, Football Club Verny-Louvigny et Pétanque Vernoise) qui ont contribué collectivement à la réussite de cette manifestation. Elle remercie également les Vernois et Vernaises, et notamment les riverains de la brocante, pour leur participation active et leur compréhension.



COMMENT RÉUSSIR SA BROCANTE ? AVEC LES INGRÉDIENTS SUIVANTS ...

Interviews le jour de la brocante

Deux sympathiques exposantes

« Nous vendons des vêtements que nous relookons ! C'est donner ainsi une nouvelle vie aux objets. Par ce recyclage, nous participons à notre manière au sauvetage de la planète. Parfois, nous recréons du nouveau avec de l'ancien, c'est le détournement d'objet ».



Un des organisateurs, pompier à Verny

« Je participe à cette belle manifestation depuis 10 ans. Ce sont des heures de préparation avec au bout la satisfaction d'une journée de fête réussie. Cette année, la collaboration avec 3 autres associations vernaises est le signe de la belle vitalité de cette brocante ».



Un client venant de Metz

« Je viens depuis de nombreuses années « chiner » à Verny qui est un village très agréable. J'en ai profité avec mon épouse pour visiter votre parc, il est magnifique. Je ne désespère pas de trouver le train électrique à ajouter à ma collection » !

Un bénévole des Archers du Vernois

« Il cuit des saucisses pour les visiteurs. Elève au lycée hôtelier, il préférerait bien sûr mijoter des repas plus traditionnels. Mais il est aussi heureux d'agir pour l'animation de son village avec les membres de son association ».



LE MARCHÉ DANS LA BROCANTE

Cette année, notre marché dominical s'est déroulé quasiment dans son cadre habituel. Afin de permettre aux forains de positionner un espace ludique, fort apprécié, nous nous sommes réorganisés. Alain, le marchand de poulets s'est déplacé devant la mairie, Ismaël a installé son stand contre l'église, Moustache était devant la halle avec ses pâtés et saucissons du Cantal. Tous les autres étaient sur leur emplacement traditionnel : Joël (confitures et produits grecs), Kelly (fromages de chèvre), Delphine (œufs), Catherine (bijoux), Monique (boulangerie), Sabine et Alain (primeurs) et Cyrille (pâtes fraîches).

Exceptionnellement, le marché a eu lieu de 7h à 16h30. Le beau temps a permis aux nombreux visiteurs de la brocante de profiter de notre marché ou de le découvrir dans la bonne humeur.



ÉDITO

« On est bien à Verny ! »

J'entends souvent cette appréciation qui résonne comme une petite musique. Si elle me fait plaisir, elle me conforte surtout dans les choix et le travail accompli.

Oh, bien sûr, on pourrait sans doute mieux faire... On peut toujours mieux faire. Cela ne s'appelle-t-il pas le progrès ?

Par ailleurs, on peut aussi se tromper (sans pour autant devenir une catastrophe). Christophe Colomb en 1492, pensant rejoindre les Indes en traversant l'Océan Atlantique, découvre... le Nouveau Monde, l'Amérique.

Mais revenons à Verny.

Gérer une commune est une construction de tous les jours, faite de petites et de grandes choses, avec ses étapes à franchir et ses choix parfois difficiles.

Gérer une commune, c'est aussi savoir dire non, au risque de déplaire, comme par exemple, faire respecter les règles (tenir les chiens en laisse, ramasser leurs déjections, tailler les haies, stationner correctement...). Des gestes simples qui améliorent le quotidien de tous.

Oui, on est bien à Verny, on est bien dans nos territoires ruraux qui sont des territoires vivants, de proximité, de convivialité et de solidarité. Des territoires d'avenir qui donnent envie d'y vivre.

Et comme le dit St Exupéry, cet avenir il faut le permettre :

« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre.

Tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre »

Bien sincèrement,

votre maire
Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine
Vice-Présidente de la CCSSM

M. Th. Gansoinat



Responsable de la publication :
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine
Articles et photos :
les conseillers municipaux
Mairie de Verny :
6 rue de la Mairie
57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
Fax 03 87 52 42 10
mairie.verny@wanadoo.fr
http://www.verny.fr

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 10 OCTOBRE 2016

Principales décisions :

- Point d'information - après consultation, un nouveau marché de fournitures administratives a été attribué, permettant ainsi une économie conséquente des frais de fonctionnement
- Acquisition de deux parcelles d'une surface de 22a18, destinées au futur lotissement La Ronceraie, pour un montant de 5 000 € l'are
- Révision du Plan Local d'Urbanisme afin de le mettre en conformité avec les lois Grenelle et ALUR et de le rendre compatible avec le SCoTAM
- Autorisation de signer la convention tripartite pour le raccordement des eaux usées du Clos du Parc sur le réseau de La Bergerie
- Participation des communes de résidence aux frais scolaires fixée à 563,03 € par élève, dans le cadre des dérogations scolaires
- Décisions modificatives au budget
- Attribution d'un marché pour la mise aux normes de l'éclairage public, avec baisse d'intensité lumineuse de 23h à 5h, pour un montant de 50 149,02 € HT (Laurilla, Orceval et la Plénière)

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

QUE VA DEVENIR L'EX GENDARMERIE ?

Depuis 2012, une nouvelle gendarmerie est construite à Verny. La question de l'ancien bâtiment situé rue Nationale se posait. L'Etat a mis en vente cet immeuble pour la somme de 330 000 €. A cette époque, il était question que le bâtiment soit racheté par la Communauté de communes qui n'a pas donné suite à ce projet. Elle a fait le choix d'agrandir les locaux actuels et de conserver son siège à Verny. Cet endroit stratégique situé au centre du village se devait de rester dans le domaine public. La commune de Verny a alors entamé une réflexion pour son rachat, consciente que ce prix de 330 000 € n'était pas une opportunité contrairement aux dires de l'opposition. Elle a rencontré M. le Préfet et ses services, et s'est renseignée auprès des instances pouvant guider sa réflexion. Après négociation avec les services de l'état, le prix initial s'est considérablement réduit et a été fixé à 110 000 €. Aujourd'hui, la commune s'est portée acquéreur du bâtiment par le biais de l'Etablissement Public Foncier Local (*). Une convention a été signée avec l'EPFL pour une durée de cinq ans au bout desquels la commune remboursera celui-ci. Deux hypothèses existaient : la démolition ou la réhabilitation de l'immeuble. C'est la première qui a été retenue, le bâtiment ne représentant pas d'intérêt patrimonial. De plus, sa réhabilitation était très coûteuse (présence d'amiante entre autres). Les élus doivent maintenant se mettre au travail pour élaborer un projet qui réorganisera le centre du village.

(* EPFL : établissements publics dont la mission est d'assister les collectivités dans leurs acquisitions foncières et immobilières, leur dégageant ainsi du temps et des moyens pour élaborer leur projet d'aménagement.

CHANGEMENT À LA BOULANGERIE

Le 1^{er} septembre, Marion et Christophe Jeuffrain ont repris la boulangerie et ses employé-es, suite au départ en retraite de Monsieur et Madame Reinhard.

Pâtisseries de formation, ils sont dans le métier depuis plus de 10 ans. Après Paris et Londres, ils reviennent aux origines locales de Marion. Comme elle le dit : la boulangerie de Verny c'était « une bonne occasion pour un bon emplacement dans un gros bourg, pas en pleine ville ni dans un endroit perdu ». Ils ont toujours voulu être à leur compte et montrer de quoi ils sont capables, même si c'est plus stressant ! Cerise sur le gâteau : « ça nous permet de travailler ensemble ».

On peut parler de passion, que Christophe exerce dès 3h du matin en boulangerie comme en pâtisserie. Leur moteur : faire plaisir aux gens. « On fait pour les autres comme on aimerait que ça soit pour nous ». Conscients du changement pour les clients, ils sont les premiers étonnés et satisfaits de leur succès. Ils remercient ceux qui leur font confiance et veulent être à l'écoute de leurs attentes.

AUX PLAISIRS GOURMANDS

32 bis rue Nationale

Mardi au samedi 6h-13h et 15h-19h30

Dimanche et jours fériés 6h-13h



VERNY FIÈRE DE SES DEUX FLEURS

Cette année encore notre commune s'est activement engagée dans son projet de maintien de la « deuxième fleur ». C'est une démarche d'amélioration et d'embellissement du cadre de vie de nos concitoyens, d'aménagement et d'entretien des espaces verts.

Que de chemin parcouru depuis l'obtention de la 1^{ère} fleur en 1997, puis la 2^e fleur en 2000, le Label « Villes et Villages fleuris » étant remis en question tous les trois ans. Il témoigne d'une stratégie municipale volontariste, mise en œuvre avec l'ensemble des agents et services, avec les élus et les bénévoles. Michel Guenerie, habitant de Verny, a été durant des années un bénévole impliqué qui a dispensé ses conseils pour les aménagements des espaces verts et le fleurissement de la commune.

Le Label a évolué au fil des années, il s'inscrit désormais dans une démarche en faveur du développement durable. Il conjugue la nécessité de sauvegarder une riche biodiversité, d'intervenir sur l'utilisation et la protection des ressources en eau, de concevoir des aménagements économes en temps d'entretien. C'est aussi un enjeu porteur de lien social. Tous ces critères d'évaluation ont été une fois de plus respectés par notre commune. Elle s'est vu remettre son diplôme de maintien des deux fleurs lors des Rencontres Régionales du Label qui se sont déroulées le 13 octobre. Le Responsable des services techniques, l'ouvrier communal spécialiste des fleurs et l'élue déléguée à l'environnement ont fait le déplacement. Ce qu'ils ont entendu lors de cette journée les a confortés dans leur gestion de la commune : zéro pesticide, tonte raisonnée, abandon progressif des plantes annuelles au profit des vivaces... Verny est sur le bon chemin de la préservation de l'environnement.

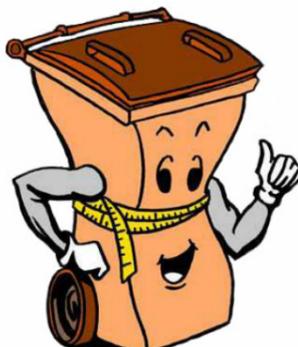


GESTION DES DÉCHETS

2015 a été la première année d'exercice de la compétence déchets ménagers par la Communauté de Communes du Sud Messin, avec la généralisation sur l'ensemble de ses 34 communes de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Afin de préparer la mise en place de la redevance incitative à la levée, il a été nécessaire de distribuer des bacs pucés en fonction de la taille du foyer pour conteneuriser la collecte des déchets sur les 34 communes, ce qui n'était pas le cas auparavant.

2016 est l'année de l'analyse, des décisions financières et de la communication auprès des habitants pour la mise en place de la redevance incitative à la levée. La CCSM a fait le choix d'une facturation incitative pour la réduction du nombre de levées de bacs. En effet, la somme de 92 € par an et par habitant sera encore la base de calcul, avec une déduction financière pour chaque semaine où le bac ne sera pas présenté. Un seuil minimum sera fixé à 17 levées, c'est-à-dire une présentation des bacs au minimum toutes les 3 semaines. Ainsi, moins vous présentez votre bac, moins vous payez, dans une limite maximale de 92 €.

Une réunion publique de la CCSM se déroulera le 18 novembre à 20h, au Centre Faber, pour vous présenter clairement la mise en place de la redevance incitative à la levée.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Gabriel Marin Mougel né le 14 juillet
- Jeanne Monteiro Stein née le 24 juillet
- Axel Heinz Weiler né le 12 août

MARIAGES

- Kévin Jaeck et Florence Miler le 20 août
- Yannick Weiland et Ophélie Thiriat le 10 septembre
- Kadi Boumezrag et Maryline Cambron le 15 octobre

NOCES D'OR

- Pierre Rock et Michelle née Feller le 23 juillet

NOS PEINES

- Marguerite Maujean née Buttkus le 12 juillet
- Eliane Maire née Lartillerie le 24 juillet
- Ivan Bon le 5 août
- Filippa Imprescia le 25 septembre

ON EN CAUSE

ATELIER DÉCORATION

C'est déjà Noël au groupe scolaire de Verny, l'atelier décoration y bat son plein depuis la rentrée de septembre. Une dizaine d'élèves, entourés de trois adultes bénévoles et deux élues, confectionnent des sapins en bois et divers objets pour les décorer. Cet atelier déco reprendra de plus belle après les congés de la Toussaint. Si vous avez, vous aussi, des idées pour animer notre village à cette période féerique, vous pouvez vous adresser à François Valentin, 1^{er} adjoint ou Christine Pecqueux, conseillère municipale déléguée.

NOUVELLE ACTIVITÉ

KA AND KO : conseil et création de tous supports de communication.

Anne-Catherine Metzger

06 20 77 65 63 - contact@kaandko.com - www.kaandko.com

ET VOUS, VOUS Y ALLEZ COMMENT ?

Le SCoTAM (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine) et Metz Métropole réalisent une enquête de novembre 2016 à février 2017, afin de mieux connaître les pratiques de déplacement des habitants du bassin de vie messin. Vous ferez peut-être partie des 7 750 personnes (échantillon représentatif de la population du territoire du SCoTAM) qui participeront à l'enquête. Si c'est le cas, vous serez prévenu par courrier avant d'être interrogé par téléphone.

Pour en savoir plus : www.scotam.fr/fr/enquete-deplacement

LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales, pour les nouveaux arrivants ou en cas de changement d'adresse, devront être effectuées avant le 31 décembre soit :

- Par Internet : service-public.fr, saisir le nom ou code postal de la commune, créer un compte, disposer de la version numérisée des pièces à fournir. La radiation de l'ancien domicile est automatique ;
- Par courrier : adresser à la mairie de sa commune le formulaire disponible sur interieur.gouv.fr ou service-public.fr, rubrique élections, accompagné de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile ;
- En mairie : remettre une pièce d'identité et un document prouvant la domiciliation dans la commune ou le fait d'y résider depuis au moins six mois. Une permanence aura lieu samedi 31 décembre de 8h à 10h.

Les jeunes nés entre le 1^{er} mars 1998 et le 28 février 1999 seront inscrits d'office. Mais il leur est conseillé de le vérifier auprès de la mairie.

AGENDA

- Marché les dimanches de 8h à 12h - halle communale
- Jardinage les samedis à 14h - potager communal (en contrebas du parc)

Centre Faber

- Les 5, 6 et 7 novembre : bourse aux jouets et articles de puériculture - AFRV
- Samedi 12 novembre à partir de 18h30 : loto - Lion's Club Verny Val de Seille
- Vendredi 18 novembre à 20h : réunion publique déchets ménagers - CCSM
- Dimanche 20 novembre à partir de 14h30 : thé dansant - Verny Loisirs
- Vendredi 25 novembre à 20h : réunion infractions et dangers liés aux nouvelles technologies de communication - CCAS
- Samedi 26 novembre à partir de 19h : loto - Les Archers du Vernois
- Dimanche 27 novembre à partir de 14h : loto - Tennis Club de Verny
- Vendredi 2 et samedi 3 décembre : marché de Noël - APE
- Dimanche 11 décembre à 12h : repas des seniors

- Vendredi 11 novembre à partir de 10h30 : commémoration de l'Armistice 1918
- Dimanche 4 décembre : Téléthon

- Mairie - Samedi 31 décembre de 8h à 10h : permanence inscription listes électorales